



APPRENDRE & ENTREPRENDRE

"BANQUE"

option "Marché des particuliers" - Diplôme d'Etat

En partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB)

Le BTS Banque option "Marché des particuliers" a vocation à former des collaborateurs d'établissements bancaires tels que définis par l'article L511-1 du code monétaire et financier. Il est appelé à travailler avec un large éventail de clientèle de particuliers qu'ils soient ou non dans la vie active.

Sa mission s'organise autour de trois axes :

- construire et développer une relation de confiance, personnalisée avec chaque client dans le cadre de la politique commerciale arrêtée par son établissement,
- développer quantitativement et qualitativement un fonds de commerce, notamment en améliorant le taux d'équipement des clients en produits et services,
- contribuer par son action personnelle à un accueil de qualité.

Le titulaire du BTS Banque option "marché des particuliers" peut intégrer les fonctions de chargé de clientèle particuliers dans un établissement financier. Cet emploi, à la fois technique et commercial, s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication. Il a une relation directe et suivie avec ses clients.

L'évolution de carrière s'inscrit dans un contexte à la fois fonctionnel et géographique. Il peut exercer ses missions dans des établissements de type bancaire, bancaire mutualiste ou coopératif, caisse d'épargne ou de prévoyance, caisse de crédit municipal, société financière, établissement financier de la poste.



La formation

UNE FORMATION GÉNÉRALISTE

- Français.
- Droit.
- Économie générale et d'entreprise.
- Langue étrangère.

L'originalité de ce diplôme est de permettre à des étudiants d'acquérir les compétences et savoirs associés au travers de processus professionnels dans lesquels le gestionnaire est amené à intervenir.

L'acquisition d'une solide culture d'ensemble est indispensable à toute progression professionnelle.

UNE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

- Economie monétaire et bancaire.
- Droit général et bancaire.
- Gestion de la clientèle et communication professionnelle.
- Techniques bancaires du marché des particuliers.

Au-delà de ces deux années, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études pour préparer un titre de niveau licence dans le domaine de la banque, de l'assurance, ou du marketing/vente.

LES CLES DE LA REUSSITE :

- un intérêt pour la communication, le commercial,
- un sens de la précision, de la rigueur,
- un esprit d'initiative,
- un sens de l'analyse,
- un sens de la discrétion et le respect de la confidentialité.

Organisation de la formation

- **Durée de la formation** : 2 ans
Accès aisé à des études supérieures complémentaires.
- **Début des cours** : mi-septembre
- **Conditions d'admission**
 - * Baccalauréat.
 - * Examen du dossier scolaire.
 - * Entretien de motivation.



Les épreuves de l'examen

	MATIERES	DUREE	COEF.
E 1	* Français	4 h	3
E 2	Langue vivante étrangère * Ecrit * Oral	2 h 20 min.	1 1
E 3	Economie et droit * unité 3-1 : économie générale et économie d'entreprise * unité 3-2 : économie monétaire et bancaire - Droit général et bancaire	3 h 4 h	2 3
E 4	Gestion de la clientèle et communication professionnelle * Pratique et orale * Ecrit	4 h	4
E 5	* Techniques bancaires du marché des particuliers	5 h	6
E 6	* Conduite et présentation d'activités professionnelles	40 min.	3

Les matières enseignées

MATIERES GENERALES	* Français * Langue vivante étrangère * Économie générale * Économie d'entreprise
MATIERES PROFESSIONNELLES	* Economie monétaire et bancaire * Droit général et bancaire * Gestion de la clientèle et communication professionnelle * Techniques bancaires



Les atouts IPAC

- Une poursuite d'études possible - au moins jusqu'au niveau licence - dans le domaine bancaire, mais aussi dans d'autres domaines : Gestion / Finance - Assurance - Immobilier - Marketing.
- Un appui unique en Pays de Savoie de la profession bancaire qui apporte son soutien à la filière "Banque" de l'IPAC (*filiale jusqu'à BAC + 3*).
- Des supports de cours de grande qualité fournis par le CFPB.
- Des professeurs, salariés de la profession bancaire, qui possèdent une solide expérience professionnelle et une formation universitaire complète.
- Le taux de réussite IPAC 2008 : 62 % -moyenne académique : 57 %-



La recherche permanente de progrès de l'**IPAC** s'appuie sur :

- Un système **Qualité certifié ISO 9001 version 2000** par Bureau Veritas Certification.
- Des formateurs sensibilisés à l'importance de leur mission et à la Qualité.



Site internet : www.ipac-france.com

E-mail : info@ipac-france.com

